



Rapport d'activité 2021

SER

SYNDICAT DES
ENSEIGNANT·ES
ROMAND·ES

1. SER

- 1.1 CoSER
- 1.1.1 Rapport général
- 1.1.2 Suivi des engagements du 43e Congrès
- 1.1.3 Suivi des décisions de l'AD
- 1.1.4 Consultations
- 1.1.5 Prises de position et conférence de presse
- 1.2 Secrétariat général
- 1.3 CoGes
- 1.4 CES
- 1.5 Gpil ARE
- 1.6 Gpil SRL

2. Educateur

- 2.1 Rapport de la rédactrice en cheffe
- 2.2 La régie publicitaire

3. Finances

- 3.1 Rapport financier
- 3.2 Pertes et Profits 2021
- 3.3 Bilan 2021

4. Implication au plan romand

- 4.1 CIIP
- 4.1.1 Plénière et secrétariat général
- 4.1.2 COPAR
- 4.1.3 COPED
- 4.1.4 CORES
- 4.1.5 COLANG
- 4.1.6 COFORDIF
- 4.1.7 CONUM
- 4.2 Conseil Média Formation
- 4.3 Groupe de liaison du CMF
- 4.4 CAHR
- 4.5 CLACESO
- 4.6 FAPERT

5. Implication au plan national

- 5.1 CDIP
- 5.2 Agence éducation21
- 5.3 LCH
- 5.4 Collaboration SER/LCH avec l'USS et Travail.Suisse
- 5.5 Ebenrain et Intergroupe parlementaire
- 5.6 SSPES
- 5.7 YES
- 5.8 Alliance PSE
- 5.9 swissuniversities/Chambre des HEP
- 5.10 Movetia
- 5.11 Écoles à Berne
- 5.12 FinanceMission
- 5.13 Formation professionnelle
- 5.14 economiesuisse
- 5.15 profilQualité

6. Implication au plan international

- 6.1 Fondation CPA
- 6.2 IE - IE Europe/CSEE
- 6.3 CSFEF
- 6.4 Sommet international sur l'avenir de la profession enseignante
- 6.5 Réseau Education et Solidarité

Organigramme

Les rendez-vous importants du SER

Offres SER

Sigles

Le rapport d'activité contient dans certains comptes rendus des propos plus personnels de leurs auteurs, qui apparaissent en rouge.

1. SER

1.1 CoSER

1.1.1 Rapport général

Samuel Rohrbach

Les membres du Comité du SER n'ont pas chômé durant l'année. En plus des neuf comités en présentiel ou en visioconférence, ils ont participé à de nombreux échanges et consultations [parfois avec prise de décision] par courriel. La bonne entente et le fait que les membres se connaissent bien permettent ce fonctionnement.

Le CoSER a aussi connu des changements dans sa composition. En juin, il a ainsi pris congé de Gaëtan Emonet, président sortant de la SPFF, qui a été remplacé par Claire Spring, nouvelle coprésidente de l'association fribourgeoise.

En plus des points de l'ordre du jour relatifs aux aspects administratifs et financiers du SER, la crise a bien sûr souvent été au cœur des discussions. Mais le CoSER a aussi eu plusieurs échanges au sujet des manifestations du SER comme l'AD, les ARE ou encore le 44e Congrès qui se tiendra le 24 septembre 2022. La préparation de l'AD et des différents documents nécessite plusieurs moments lors des séances, les membres du CoSER étant régulièrement chargé-es de consulter leur comité en amont des préavis. De larges moments sont aussi consacrés aux différents rapports des membres sur leur participation dans diverses commissions, groupes de travail et autres réunions. Ces retours permettent un suivi des dossiers et activités par les membres du CoSER. Les tours de table des cantons permettant de nombreux échanges sur les problématiques cantonales ont régulièrement eu lieu. Ces moments d'échanges permettent souvent aux membres du CoSER de « piquer » des idées d'autres AC afin d'avancer dans leurs propres dossiers. Ils sont riches et font partie de l'ADN des CoSER.

Les membres du Comité ont partagé plusieurs moments de réflexion intense sur différents dossiers et thématiques. Le CoSER a aussi traité de nombreux autres dossiers concernant tous les degrés d'enseignement ou les associations membres du SER.

Ainsi, le rapprochement du SEfFB avec Formation Berne ou plutôt les problèmes rencontrés par nos collègues au sein de Formation Berne ont souvent été évoqués. Le SER a apporté son soutien au SEfFB pour essayer de trouver une solution, voire pour l'aider à sortir le cas échéant de Formation Berne. Le BuCoSER a rencontré la direction de Formation Berne et le président a participé à une réunion entre les responsables des deux associations. Malheureusement, en décembre, tous les problèmes n'étaient pas aplanis et le divorce restait d'actualité.

Au printemps, une action en faveur des musées a été mise en discussion. Le CoSER a soutenu l'idée d'offrir aux enseignant-es, à travers l'Educateur, une liste des musées proposant des dossiers pédagogiques afin de relancer des visites de classes. Malheureusement, cette proposition n'a trou-

vé aucun écho du côté de l'Association suisse des musées. Le dossier QuaPri a aussi été discuté à l'interne avant l'été. Le CoSER s'est prononcé sur le retour écrit du SER aux rédacteurs de swissuniversities. Malheureusement, aucune consultation n'a pu être menée auprès des AC car ce dossier était confidentiel.

Concernant le mandat donné au CoSER à propos de la prise en compte de la charge incompressible dans les cahiers des charges des enseignant-es, le CoSER a consacré plusieurs moments lors de différents comités pour établir un comparatif des cahiers des charges cantonaux, puis pour définir une stratégie présentée aux délégué-es en septembre et ensuite la peaufiner.

D'autres comparatifs ont aussi été préparés par le secrétariat et discutés au CoSER: un concernant les salaires et un autre sur les décharges liées à l'âge et à la maîtrise de classe. Ce sont des outils pour les AC dans leurs discussions avec leurs services.

Le CoSER s'est aussi penché sur le thème de report de l'entrée en 1H demandé parfois par les parents. Il a aussi suivi le dossier de la révision du règlement de la maturité. Les éventuelles mesures salariales en cas de quarantaine d'enseignant-es ont aussi fait l'objet d'échanges lors d'un comité. Malheureusement, le bouclage difficile du dossier ECOLE romande a aussi été une charge en temps, en émotion et aussi financière pour le Comité.

Le dossier des retraites à travers l'initiative pour une 13e rente AVS ou le référendum sur la révision de l'AVS adopté en décembre par les Chambres fédérales ont aussi été traités en comité.

Le Comité a aussi préparé les démarches en vue de l'élection à la présidence.

Les thèmes abordés lors des CoSER sont nombreux et variés. Ils concernent tous les degrés d'enseignement, les assurances sociales ou d'autres thèmes de politique nationale, des actions au niveau international ou encore des aspects administratifs et financiers. Cela demande un grand engagement des membres, mais procure aussi de nombreuses satisfactions.

1.1.2 Suivi des engagements du 43e Congrès

Samuel Rohrbach

Numérique

Le suivi de l'introduction du PER EdNum et de sa place dans le PER, de la création d'un MER et d'une plateforme commune, de la mise en place d'une formation de responsables pédagogiques numériques ont été au cœur des discussions et des diverses démarches du CoSER tout au long de l'année.

EDD

En dehors du suivi des dossiers et partenariats dans ce domaine, rien de particulier n'est à relever en 2021 au niveau de cet engagement.

Marchandisation et privatisation

Le SER est intervenu auprès de la Confédération concernant

le commerce des vaccins et de leurs brevets dans le cadre de l'OMC en défendant une ouverture.

Évolution du PER

La place du PER EdNum dans le PER a été le principal élément traité cette année dans ce dossier.

1.1.3 Suivi des décisions de l'AD

Samuel Rohrbach

L'adoption du langage épïcène dans nos statuts et notre nom lors de l'AD 2020 a été transmise aux différents partenaires. En 2021, il a fallu effectuer un suivi et demander parfois que notre logo soit remplacé par le nouveau.

Les prises de position de l'AD sur différents sujets de votation populaire, référendum e-ID, congé paternité ou encore l'initiative pour des soins infirmiers forts ont été communiquées dans l'Éducateur et les SER'info. Le mandat concernant la prise en compte des charges incompressibles dans les cahiers des charges a fait l'objet de plusieurs discussions au CoSER et le BuCoSER a travaillé régulièrement dessus. L'idée d'expliquer ces charges à travers de courtes vidéos a été retenue et développée. Les deux résolutions adoptées lors de l'AD du 4 septembre 2021 – «Taxe COVID» et «Non au démantèlement de l'AVS» – ont été annoncées aux membres et partenaires. Leur suivi est toujours en cours.

L'AD du SER a un rôle «administratif» à travers l'adoption des comptes et du budget, mais c'est surtout un espace de discussion et de propositions utile et nécessaire à la vie du SER, car il permet de faire remonter les demandes et avis des enseignant-es du terrain.

1.1.4 Consultations

Samuel Rohrbach

En 2021, une seule consultation a occupé le CoSER. Au printemps, il s'est penché sur la consultation concernant l'évolution de la maturité gymnasiale (projet RRM). Après avoir pris l'avis des associations cantonales concernées, il a répondu à la consultation le 29 juin en appuyant la réponse de la SSPES qui reprenait les retours des AC. De plus, le SER, tout comme LCH, a demandé d'avoir une formation gymnasiale générale et non pas avec une spécialisation après deux années. Nous avons aussi demandé un accès direct aux HEP pour les étudiant-es bénéficiant d'une maturité.

Cette consultation est le parfait exemple de la bonne collaboration que le SER entretient avec ses partenaires, en particulier la SSPES et LCH.

1.1.5 Prises de position et conférence de presse

Samuel Rohrbach

La conférence de presse de la rentrée intitulée «Rentrée des classes: quels ajustements nécessaires pour renforcer l'école?» s'est tenue pour la deuxième fois avec LCH. Les trois membres du BuCoSER ont pris la parole et ont présen-

té les positions du SER sur les thématiques évoquées le 9 août à Berne, à savoir la nécessité d'avoir des responsables de la protection de la santé dans les écoles, ainsi qu'une plus grande reconnaissance pour entraîner une plus grande attractivité de la profession d'enseignant-e. L'importance des camps et des excursions qui font partie de la vie scolaire quotidienne a aussi fait l'objet de demandes concrètes. Le choix de formation professionnelle et la transformation numérique en tant qu'opportunités en termes d'égalité des chances ont aussi été thématiques. La couverture médiatique a été de qualité et importante dans tous les médias suisses et romands. Outre cette conférence de presse et les communiqués de presse communs au SER et à LCH (voir point 5.3), le SER a publié trois communiqués de presse en son nom propre. Le premier a été publié le 21 avril et concernait l'adoption du Plan d'études numérique par la CIIP. Le SER a salué cette avancée et surtout rappelé que de nombreux éléments en vue de sa complète et totale implantation devaient encore être clairement définis et appliqués. Le 9 juin, le SER a salué la décision de la CIIP de prendre dorénavant comme référence pour l'enseignement du français l'orthographe «rectifiée» - recommandée par le Conseil supérieur de la langue française depuis 1990, tout en rappelant que cette décision découlait au départ d'une demande de l'AD du SER du 18 mai 2019. Finalement, le 23 septembre 2021, le SER a annoncé l'élection de David Rey à sa présidence.

Le SER est présent dans les médias tout au long de l'année. Son avis et son expertise sont aussi demandés par des journalistes même s'ils ne les publient pas.

1.2 Secrétariat général

Pierre-Alain Parret

Durant l'année 2021, le travail au secrétariat général a trouvé un rythme de croisière: tout fonctionne bien. Le travail ordinaire et régulier organisé dans les temps laisse une large place au traitement de dossiers plus ponctuels, comme une grande mise à jour du fichier des membres qui a été effectuée avec différentes AC.

De plus, durant l'année écoulée, la poursuite de recherches de nouveaux partenariats commerciaux en faveur des membres s'est poursuivie et s'est concrétisée avec deux nouvelles offres, dont une ponctuelle au printemps pour des vélos électriques. La deuxième concerne un abonnement pour un média en ligne.

Un travail de mise à jour des assurances du SER avec un appel d'offres a permis non seulement d'avoir une meilleure couverture, en particulier pour le matériel informatique, mais aussi de faire des économies.

Le secrétariat général a aussi effectué une promotion à large échelle de l'Éducateur auprès des écoles privées, malheureusement avec un résultat décevant.

Bien sûr, l'organisation des Assises romandes de l'Éducation du 27 novembre a aussi été menée par le secrétariat qui a pu utiliser pour la première fois le module d'inscriptions et de paiement en ligne, utilisation qui a rencontré des problèmes

de jeunesse qui ont dû être résolus rapidement. Le secrétariat général s'occupe aussi d'aider les AC pour diverses démarches administratives, comme par exemple la commande et l'envoi de cartes de membres. Une campagne de promotion pour la rentrée 2022 a aussi été lancée à la fin de l'année. Au niveau informatique, la mise en place des dernières fonctionnalités du site internet du SER et de ceux des manifestations a aussi pu être assurée par le secrétariat. Ce dernier a aussi effectué un changement de logiciel comptable en optant pour un outil plus moderne et d'utilisation plus simple. Ce logiciel permet une meilleure visibilité de la comptabilité et facilite l'établissement des factures. Cela s'est fait en parallèle d'un changement de serveur et au passage à Office365. Il faut aussi signaler le problème rencontré au printemps par l'incendie de notre hébergeur qui a occasionné des soucis administratifs.

De son côté, le Secrétaire général a assisté à de nombreuses séances (BuCoSER, colloques, CoGes et BBX management), souvent en visioconférence, parfois en présentiel. Cela lui a permis de mieux comprendre le fonctionnement du SER et de donner son avis sur de nombreux points. Ce nouveau rôle, avec un taux d'occupation de 10%, semble fonctionner de manière satisfaisante, et s'inscrit bien dans l'organigramme du secrétariat général.

Dans l'avenir, il faudra se poser la question de pérenniser ce nouveau fonctionnement, avec un secrétariat renforcé et complété par l'apport de la société BBX, et une collaboration entre président, vice-président et SG pour les réflexions syndicales.

1.3 CoGes

Pierre-Alain Parret

En 2021, la CoGes a travaillé régulièrement, surtout en visioconférence. Elle a pu superviser la mise au concours du poste de président du SER, suivre l'évolution des comptes et leur excellente tenue par la société BBX, travailler à l'élaboration et à la validation de plusieurs règlements, en particulier celui du bureau. Malgré les incertitudes liées à la crise actuelle, qui a fortement impacté par exemple les rentrées publicitaires pour l'Educateur, les comptes du SER ont pu être stabilisés.

Il faudra maintenant poursuivre sur la même voie, en s'adaptant aux circonstances et en trouvant des solutions pour augmenter le nombre de membres actives du SER.

1.4 CES

Olivier Solioz

Les années se suivent et se ressemblent pour la CES. Les séances en présentiel ou en visioconférence se sont limitées au minimum. Le principal dossier de la commission pour 2021 devait être la planification de la Journée de l'enseignement spécialisé qui avait été repoussée à 2022. Différents éléments organisationnels et contractuels ont fait prendre la décision au CoSER de reporter à l'année 2023 la prochaine

JES. La période à laquelle elle sera organisée (printemps ou automne) n'est pas arrêtée.

Différents dossiers cantonaux liés à l'enseignement spécialisé sont suivis: déploiement de 360 dans le canton de Vaud, ressources et organisation de l'intégration à Genève, nouveautés et projets de la rentrée en Valais, dossier des travailleur-euses sociaux-ales scolaires à Fribourg...

L'impact des mesures COVID, particulièrement sur les élèves pris en charge par l'enseignement spécialisé, est non négligeable.

Les préoccupations du SER ainsi que des différentes associations cantonales concernent, encore et toujours, l'attribution de ressources suffisantes et complémentaires.

Dans le cadre de cette commission, Olivier Solioz représente le SER dans le GT sur les «Règlements des professions pédagogique-thérapeutiques». Quatre séances en visioconférence ont rythmé l'année. Selon le mandat du GT, il prévoit de travailler sur la révision totale des règlements de reconnaissance concernant l'enseignement spécialisé, l'éducation précoce spécialisée, la logopédie et la psychomotricité. Les situations actuelles de formation liées à des bachelors et/ou masters pour les quatre domaines spécifiques ont été travaillées.

Cette année de veille active et à distance fait suite au déplacement de la JES ainsi qu'à d'autres paramètres.

Les préoccupations des enseignant-es généralistes et spécialisés-es dans tous les cantons se focalisent sur les aides et moyens nécessaires aux suivis adéquats des élèves qui rencontrent des difficultés. Il est regrettable de constater que pour des raisons de ressources, de disponibilités des spécialistes, de timing ou de délais d'annonce, des élèves se retrouvent en attente de diagnostic ou de prise en charge.

La CES doit toujours renforcer sa représentation en remplaçant des collègues pour certains cantons ou en prévoyant la relève pour d'autres qui ont annoncé leur départ.

1.5 GPil ARE

Pierre-Alain Parret

Après le report de 2020, les Assises ont enfin pu avoir lieu le 27 novembre 2021. Le petit groupe de pilotage, regroupant les représentant-es du SER, de la FAPERT, de la CLACESO et notre modérateur, Laurent Bonnard, a travaillé avec efficacité et dans une bonne ambiance. Nous devons constater qu'il n'a pas été facile de motiver les intervenant-es à préparer la rencontre en amont, et que cela a donné beaucoup de travail au modérateur. Ceci est probablement lié aussi au report de 2020 pour cause de pandémie. Toutefois, les Assises se sont très bien déroulées, avec des débats intéressants et d'excellents retours des participant-es.

La grande question qui va se poser maintenant est de trouver un moyen de motiver le public (enseignant-es, parents, politiques...) à nous rejoindre en plus grand nombre. Faut-il renoncer à ce genre d'événement, ou l'organiser en virtuel? Chacune de ces solutions semble regrettable, mais peut-être pourrait-on envisager une double possibilité de participer, soit en présentiel, soit en virtuel.

1.6 GPil SRL

Pierre-Alain Porret et Christian Yerly

La Semaine romande de la lecture 2021 a porté sur la lecture individuelle avec «Ma classe, un îlot de lecture, chuuut!». De nombreux-ses enseignant-es ont profité des propositions partagées, et nous avons reçu d'excellents retours: «Élèves, instits et profs apprécient ce «rituel apaisant» ou encore, «L'injonction «Chuuut!» inscrit une parenthèse bienvenue en classe, véritable bulle de silence où l'imaginaire décolle», par exemple. Le dossier de l'Éducateur 2/2021 a présenté un regard théorique, des récits d'expériences, des échos du terrain et des activités variées. Le nouveau site www.semaine-romande-lecture.ch a été apprécié et bien utilisé. Cette édition de la SRL et les activités proposées ont permis de nombreuses et nouvelles collaborations entre enseignant-es de français et arts-visuels (créations d'affiches, livres géants, création de slogans, petites mises en scène, sélections, palmarès, etc.). Il faut aussi signaler les bons échos et relais de la part des bibliothèques impliquées. Il y a eu plusieurs échos dans les médias (émissions RJB, Radio Fribourg).



Le groupe de pilotage a travaillé avec énergie et motivation et a même accueilli deux nouvelles collègues fribourgeoises.

En 2022, ce sera le thème des contes qui nous occupera, et nous nous réjouissons déjà de vivre une semaine avec ce sujet passionnant!



Semaine romande de la lecture

du 22 au 26 mars 2021

«Ma classe, un îlot de lecture, chuuut!»







Mon école se mobilise pour la lecture:
www.semaine-romande-lecture.ch

2. Educateur

2.1 Rapport de la rédactrice en cheffe

Nicole Rohrbach

L'année 2021 pour l'Éducateur? Un coup d'œil sur les dossiers montés durant ces douze mois permet de retrouver une partie de l'ambiance qui a rythmé les travaux de la rédaction.

Janvier: *À l'école de la multimodalité*

Février: *Ma classe, un îlot de lecture*

Mars: *Incertitude et complexité, quelle formation?*

Avril: *Psychologie positive et bien-être à l'école*

Mai: *Directions d'établissement: panorama et enjeux*

Juin: *Accueillir la grande sensibilité en classe*

Aout: *L'imagination, un pouvoir pour apprendre*

Septembre: *Vous reprendrez bien un peu de créativité?*

Octobre: *Quand les procédures envahissent l'école*

Novembre: *L'école dehors, vers une pédagogie du rapport au monde*

Décembre: *À l'abordage des inégalités*

Le numéro spécial annuel a, lui, rapporté un siècle d'Éducation Nouvelle, qui a fondé tant de pratiques toujours actuelles dans les classes.

Dans le magazine, des rubriques s'en vont, d'autres sont arrivées comme «En scène!», tenue par Nicolas Joray dès fin 2020. La chronique s'est bien installée durant l'année 21, comme «Cin'école» désormais présentée par Anne-Romaine Favre de Cinéculture.

De nombreuses contributions arrivent toujours à la rédaction, proposées spontanément notamment par des formatrices et formateurs, des chercheur-es, des étudiant-es et des enseignant-es de tous degrés sur divers objets de recherches et de pratiques. Iels sont appelé-es à prendre (grande) patience avant de voir leurs articles paraître, nos pages étant extrêmement sollicitées. Nos abonné-es sont toujours un lectorat très recherché!

Parallèlement aux numéros dits courants, la rédaction a lancé aussi la réalisation de plusieurs hors-séries thématiques, destinés à offrir aux annonceurs une plateforme encore plus

spécifique pour présenter leurs offres. La crise sanitaire a continué comme en 2020 de porter des coups au projet et un seul hors-série a pu voir le jour, les autres étant reportés. Une autre publication centrée sur les activités créatrices est ainsi prête – grâce aux travaux préparés par Christine Beureux (SEJ), Rachel Chollet (AVECO) et Anne-Françoise von Roten (SPVal) – n’attendant plus que son financement. On y croit pour 2022!

L’emballage qui entoure le journal, parfois décrié pour son plastique, pourrait enfin bientôt être remplacé par un matériau jugé plus écologique. Après de multiples essais, un emballage a enfin récolté l’agrément de la Poste et de ses machines de tri, implacables pour les matières trop fragiles. Le coût de ce changement doit encore être calculé.

Le Comité de rédaction, qu’ont rejoint de nouveaux membres ces dernières années, a trouvé un autre rythme de croisière pour ses séances, grâce aux visioconférences mises en place durant la crise sanitaire. La présence de chacune et chacun – Etienne Vellas, Yviane Rouiller, Catherine Audrin, Claire Spring, Christian Yerly, José Ticon et Kilian Winz-Wirth – a été précieuse pour la rédaction qui, en télétravail depuis longtemps, a vu presque disparaître les séances en présentiel qui lui permettaient, avant les restrictions sanitaires, de rencontrer de temps en temps des humains hors écran.

2.2 La régie publicitaire

Sylvie Malogorski

Comme en 2020, le Hors-Série no 1 a été maintenu. Mais avec la pandémie et les mesures prises par la Confédération, nous avons pris la décision d’annuler le Hors-Série no 2, faute de participation des annonceurs.

La publicité avec les partenaires

Toutes les offres, avec les rabais de flotte et l’offre Heidi News qui se sont ajoutées à la liste en 2021, sont maintenues et sont toujours très appréciées des membres du SER et des abonné·es à l’Educateur.

L’agence KunzlerBachmann

La collaboration avec la nouvelle équipe se passe bien. Malgré un faible résultat sur les annonces des Hors-Série, le bilan est plutôt satisfaisant pour l’Educateur vu la situation sanitaire que l’on connaît.

Pour 2022

Les perspectives 2022 sont plus rassurantes pour les réservations d’annonces. La majorité des annonceurs ayant cessé leurs activités pendant de longues périodes manifestent un intérêt pour le retour de leurs annonces dans le Hors-Série no 1 et nous croisons les doigts pour que la situation évolue positivement pour l’Educateur.

Décisions prises et changements

Les tarifs des encarts ont été réajustés, une décision prise lors d’une réunion à Berne avec l’équipe de KunzlerBachmann.

La collaboration avec l’imprimerie Juillerat Chervet SA est toujours aussi harmonieuse.

3. Finances

3.1 Rapport financier



Recettes

Les recettes des cotisations représentent la plus grosse part du gâteau pour le SER (73% des recettes totales en 2021), il est donc primordial d’y consacrer une attention particulière. Depuis 2020, le montant des recettes n’a cessé de croître (+0.2% en 2020 et +0.3% en 2021). Bien que le budget des cotisations 2021 avait été revu à la baisse (Fr. 711’000.-), celles-ci atteignent Fr. 718’934.- (contre Fr. 716’943.- en 2020). Une hausse légère mais qui reste importante.

On remarque une forte baisse de 38.3% dans les recettes des éditions (Fr. -37’347.-). Ceci s’explique en partie par l’arrêt de la revue ECOLE romande au 31 décembre 2020, mais également par un léger déficit sur les ventes des Dossiers. Des efforts ont été mis en place par la CoGes, en partenariat avec BBX SA, pour garder une vision maîtrisée de la rentabilité liée aux éditions (Educateur et les Dossiers).

Les recettes publicitaires sont également en recul par rapport à 2020 (-23.9%), cependant cette baisse avait bien été anticipée par une planification budgétaire 2021 pessimiste (Fr. 140’000.-). Naturellement, le centre publicitaire est intimement lié au centre des éditions. La cessation de la revue ECOLE romande influe directement sur les recettes publicitaires. Néanmoins, l’excellent résultat 2021 de Fr. 138’476.- suit de près la prédiction budgétaire, grâce aux gros efforts de Sylvie Malogorski et au travail de KunzlerBachmann.

On note des recettes de l’activité du SER constantes par rapport à 2020, mais bien au-dessus du budget 2021 qui se voulait pessimiste. La hausse 2021 comprend, d’une part, des revenus de partenaires commerciaux stables, et d’autre part, tous les honoraires et les mandats de représentation du président du SER. Il faut saluer les efforts fournis par ce dernier, ce qui explique la nette hausse des recettes de l’activité du SER par rapport au budget 2021.

Les recettes d’événements comprennent une aide de la CIIP et quelques produits provenant des inscriptions aux ARE. Le budget 2021 voté incluait également des dissolutions de réserves qui n’ont pas été effectuées en 2021.

Les recettes totales 2021 se montent à Fr. 981’439.-, en diminution de 7.4% par rapport à 2020. Cette diminution n’est pas à prendre comme un échec. Au contraire, le rapport 2020 mentionnait un effort sur la maîtrise des finances du SER. Les charges démontrent que cette stratégie a parfaitement été exécutée, puisque la diminution des charges surpasse la baisse des recettes.

Charges

Les charges de personnel ont encore baissé durant l’année 2021. En effet, le départ d’un important salaire courant 2020 a été remplacé par le mandat de gestion financière et administrative menée par BBX SA. Une économie sur les frais de déplacement, dû aux mesures sanitaires, sont également à noter.

La cessation de la revue ECOLE romande, mentionnée précédemment, impacte également une grande partie des charges. Le rapport financier de 2020 faisait mention d'une perte sèche sur les ventes de la revue. Cette dernière n'étant pas rentable, la CoGes avait pris la décision de stopper cette édition. La répercussion de cette action stratégique provoque une économie sur les charges mandataires et les charges d'édition en 2021 (respectivement -11.2% et -19.6%). Une excellente prise de conscience de la part de l'organe financier du SER, pour une maîtrise saine des coûts qui se ressent directement dans le résultat 2021.

Les coûts en logistique comprennent des frais généraux, tel que le loyer des bureaux, les charges d'administration, les frais informatiques et les assurances-choses. Ces frais englobent toutes les charges de «soutiens» nécessaires au bon fonctionnement du SER. À la suite d'investissements et d'un rafraîchissement de l'informatique, ces charges logistiques ont augmenté en 2021, apportant aux collaborateur-trices du SER des outils de travail performants, débouchant sur un service proposé le plus professionnel possible.

Concernant le secteur événementiel, un bénéfice s'y dégage en 2021 (Fr. 11'274.- de recettes, contre Fr. 6'695.- de charges). À noter qu'aucune provision n'a été utilisée, contrairement aux prévisions budgétisées.

Les charges et produits exceptionnels contiennent notamment des charges et produits hors exploitation et des provisions minimales pour dépréciation des titres.

Le bénéfice avant déduction des amortissements et des charges/produits exceptionnels étant excellent (Fr. 25'850.-), le SER a décidé d'attribuer une part de ce bénéfice aux réserves comptables. Celles-ci se constituent comme suit: Fr. 8'000.- attribués à la réserve «Congrès» (attribution fixe annuelle, sauf l'année du Congrès) et une attribution de Fr. 10'000.- à la réserve «Action syndicale et solidarité». Cette dernière n'avait plus été approvisionnée depuis quelques années.

L'exercice 2021 se termine donc par un bénéfice final de Fr. 2'704.-. Une excellente année maîtrisée, notamment au niveau de l'économie sur les charges, surpassant les attentes liées au budget 2021.

Bilan

Ce rapport se réfère à la colonne «2020 (répartition selon 2021)» du tableau ci-contre. Cette colonne reprend les chiffres de 2020, mais réorganisée en fonction de la nouvelle comptabilité et du fonctionnement de la société BBX SA.

Les liquidités, qui comprennent toutes les disponibilités du syndicat (comptes courants et caisse), restent stables par rapport à 2021. Néanmoins, les actifs financiers, quant à eux, ont augmenté de 93.8%. Ces actifs financiers représentent des fonds de placements, qui engendrent des recettes financières intéressantes, mais qui ne sont pas accessibles en tout temps. On peut donc affirmer que les liquidités globales ont considérablement augmenté.

A contrario, les débiteurs ont diminué (moins de factures en suspens et donc plus de liquidités au 31.12), de même que les actifs transitoires (composés de revenus concernant 2021, mais pas encore reçus au 31.12).

Une partie du prêt à la SPG a été remboursé selon convention, proposant un amortissement constant annuel et sans intérêts.

Les actifs immobilisés ont augmenté et représentent en majorité des achats d'équipements informatiques pour les collaborateur-trices et des parts sociales bancaires. Des amortissements ont également été effectués en 2021, selon les règles comptables.

De l'autre côté de la balance, au passif, Fr. 59'416.- de factures fournisseurs à payer demeuraient au 31.12.2021, ainsi que des passifs transitoires à hauteur de Fr. 6'513.- (comprenant des factures et des prestations concernant 2021 mais comptabilisées en 2022).

Comme mentionné dans le chapitre des charges, les réserves du SER ont augmenté à hauteur de Fr. 18'000.-, que l'on peut scinder en Fr. 10'000.- pour la réserve «Action syndicale et solidarité» et Fr. 8'000.- pour la réserve «Congrès» qui aura lieu en 2022.

En définitive, la fortune du SER, en baisse depuis 2019, passant de Fr. 373'890.- à Fr. 300'124.- en 2020, peut désormais reprendre des couleurs grâce à une année 2021 concluante, moyennant un bénéfice final de Fr. 2'704.-. Au bouclage 2021, la fortune du SER s'élève à Fr. 302'727.-.

Conclusion

À la suite d'une année 2020 difficile, tant au niveau organisationnel et financier, que conjoncturel, dû à la crise COVID, 2021 se voulait une période de stabilisation et de renouveau. De nombreuses décisions ont été prises afin d'améliorer la situation, de régler les problématiques pour finalement engendrer le résultat positif promis en 2020.

Ces actions, débouchant sur l'excellent résultat de cette année, n'auraient pas pu être réalisées sans les efforts fournis par tous les collaborateur-trices du SER, qui, désormais, évoluent dans une structure aux finances claires et maîtrisées.

Le travail ne s'arrête cependant pas à une année convaincante. Les apprentissages du passé ont été retenus et les efforts se poursuivront tout au long de la vie du syndicat, avec pour objectif de pérenniser et développer continuellement la structure du SER.

3.2 Pertes et profits 2021

[Montants arrondis]

Libellés	Budget 2021	2021	2020	Écart
Cotisations des membres	711 000	718 934	716 943	0,3%
Recettes des éditions	69 500	60 048	97 396	-38,3%
Recettes publicitaires	140 000	138 476	182 027	-23,9%
Recettes de l'activité du SER	32 000	52 216	52 088	0,2%
Recettes financières	500	490	653	-25,0%
Recettes événements (y.c. diss. réserves)	48 000	11 274	11 000	2,5%
Total des recettes	1 001 000	981 439	1 060 108	-7,4%
Charges du personnel	-566 500	-533 788	-638 297	-16,4%
Mandataires	-77 000	-113 692	-128 002	-11,2%
Charges des éditions	-217 000	-193 398	-240 658	-19,6%
Logistique	-40 000	-50 073	-42 829	16,9%
Associations, délégations	-39 500	-43 282	-38 996	11,0%
Événements	-46 000	-6 695	-12 518	-46,5%
Amortissements		-14 252	-8 937	59,5%
Frais financiers	-5 200	-408	-1 613	-74,7%
Autres frais et exceptionnels		-10 146	-22 025	-53,9%
Attibution aux réserves	-8 000	-13 000	0	
Total des charges	-999 200	-978 734	-1 133 874	-13,7%
Résultats finaux	1 800	2 704	-73 766	103,7%

3.3 Bilan 2021

[Montants arrondis]

Libellés	2021	2020 (répartition selon 2021)	Écart	2020 (AD 2021)
Actif				
Liquidités	286 628	288 119	-0,5%	288 119
Actifs financiers	119 329	61 571	93,8%	61 760
Débiteurs	6 562	19 258	-65,9%	1 696
Prêts	28 422	37 896	-25,0%	37 896
IA à récupérer	207	189	9,6%	-
Actifs transitoires	11 762	22 066	-46,7%	39 627
Actifs immobilisés	33 254	28 917	15,0%	28 917
Total de l'actif	486 164	458 017	6,1%	458 017
Passif				
Créanciers	59 416	19 027	212,3%	-
Passifs transitoires	6 513	12 563	-48,2%	31 590
Réserves	117 407	99 407	18,1%	99 407
Provisions	0	26 895	-100,0%	26 895
Fortune	300 124	373 890	-19,7%	298 705
Bénéfice/perte non comptabilisés	2 704	-73 766	103,7%	1 419
Total du passif	486 164	458 017	6,1%	458 017
Résultats des exercices	2 704	-73 766	103,7%	-73 766

Ventilation suivant méthode comptable 2021

Regroupement comptes

Séparation comptes

4. Implication au plan romand

4.1 CIIP

4.1.1 Plénière et secrétariat général

Samuel Rohrbach

Deux grands dossiers ont connu une avancée importante en 2021 au niveau de la CIIP: le PER Ednum et la prise en compte des 14 principes de rectification de l'orthographe dans les MER français. Cette décision fait suite à une demande de l'AD du SER de 2019. Malheureusement, cette décision a trouvé un écho négatif auprès de certain-es politicien-nes romand-es, ce qui a demandé au SER et à ses partenaires de se coordonner pour la défendre.

Les contacts entre la secrétaire générale de la CIIP, Pascale Marro, et le président du SER ont permis une bonne coordination tout au long de l'année.

Le 1er avril, une visioconférence a été organisée avec l'AP-CIIP pour parler du PER EdNum. Une délégation du CoSER, composée de Samuel Rohrbach, Olivier Solioz et Pierre-Alain Porret a aussi rencontré l'Assemblée plénière de la CIIP le 16 septembre. Les échanges ont été positifs et ont porté sur les deux dossiers cités plus haut et plus particulièrement sur une plateforme numérique commune et un MER éducation numérique, mais aussi sur la gestion de la crise avec des demandes concernant la diffusion dans les classes de capteurs de CO2 et la mise en place de formations de responsables de la protection de la santé. La formation initiale des enseignant-es a aussi été l'objet de discussions.

Le changement de la procédure de validation des MER par la CIIP a aussi donné lieu à une démarche du SER à la fin de l'année.

Le SER est toujours convaincu que les cantons romands doivent se coordonner y compris pour les aspects liés au numérique. Nous gardons l'espoir d'avoir été entendus, mais veillerons au grain.

4.1.2 COPAR

David Rey

La commission consultative des associations partenaires est un instrument de consultation et de concertation de la CIIP. Elle s'est réunie à deux reprises en 2021.

La thématique de la prévention et promotion de la santé en milieu scolaire a fait l'objet de multiples réunions de la COPAR. En mai 2021, un rapport qui en découle, rédigé par Anne Bourgoz, faisait suite au désir de conserver une synthèse des réflexions et présentations et de conclure sur cette thématique. L'étape suivante consiste à transmettre ce document à l'AP-CIIP pour qu'elle prenne connaissance des conclusions rédigées à son intention. Le rapport sera présenté aux différentes conférences en vue d'un préavis par la CSG pour l'assemblée plénière de la CIIP.

Le PER Éducation numérique a été présenté à la commission. Celle-ci a pu ainsi se prononcer et échanger sur les étapes à venir: travaux sur le référentiel de compétences pour la formation, réflexion sur la coordination de l'équipement, la typologie, etc., sans oublier, bien entendu, la place qui devra être donnée à l'Éducation numérique dans le PER.

La séance de septembre fut dédiée à la présentation des MER 1-8 en présence de David Bürki, directeur de publication. Il fut également question de l'intégration de la réforme de l'orthographe et du langage épïcène dans les nouveaux moyens de français.

Les échanges furent à nouveau nourris. Et s'il faut bien avouer que les préoccupations ne sont pas toujours les mêmes entre les acteurs, il n'en demeure pas moins que le dialogue permette d'exposer les différentes difficultés rencontrées et démontre la volonté de chacun-e de faire évoluer l'école romande dans la bonne direction.

4.1.3 COPED

Mireille Brignoli

La COPED, commission permanente de la CIIP, est composée de membres des différents départements des cantons ainsi que des représentant-es de l'IRD, des HEP et du SER. Elle s'est réunie dix fois cette année: sept réunions en visioconférence et trois en présentiel.

Cette année 2021 a été sous le signe de l'adaptation au sein de la COPED et dans les différents départements. La situation sanitaire a poussé encore une fois chacun-e d'entre nous à une grande acclimatation. La délégation du SER composée de Francesca Marchesini, Mireille Brignoli et Samuel Rohrbach a travaillé à faire vivre les idéaux du SER ainsi que le point de vue des praticien-nes dans ce qui occupe leur quotidien professionnel.

Les travaux d'écriture du nouveau Plan d'étude Éducation numérique finalisés, l'implémentation du nouveau Plan est en cours: formations, discussions sur la place de ce nouveau Plan et l'ampleur de celle-ci dans le PER. Le SER s'est activement engagé dans ces discussions auprès des différentes instances de la CIIP.

La journée de colloque autour du nouveau Plan Ed Num du 5 novembre s'est transformée en journée de travail-colloque COPED-CORES-CONUM sous forme d'ateliers pour prioriser les actions à mener entre les trois commissions entre autre dans la mise en œuvre du Plan Éducation numérique.

Les dossiers autour des MER ont aussi subi des transformations. Le processus de validation des moyens d'enseignement a changé et en ce qui concerne les nouveaux MER de Français 1-8, le groupe de validation a été remplacé par une commission de qualité et par un comité de pilotage.

Beaucoup de questions se posent sur le suivi et la validation des MER et sur la place des enseignant-es praticien-nes dans ce nouveau processus. Vos représentant-es sont chargé-es d'être vigilant-es pour faire valoir la position et faire entendre la voix des enseignant-es.

La rédaction des MER maths 5-8 à bout touchant, continue de manière très satisfaisante selon les retours du groupe de validation (dernier survivant des groupes de validation).

L'année 2022 nous promet de belles discussions et réflexions pour l'implémentation du nouveau Plan d'étude Ed Num et des nouveaux MER en maths notamment.

Les enjeux de formation en général ainsi que le déploiement des différents MER restent en ligne de mire de vos trois représentant-es.

4.1.4 CORES

Olivier Solioz

Olivier Solioz et Roberto Segalla représentent le SER au sein de la CORES. Cinq séances, en présentiel ou en visioconférence, ont donné l'occasion aux membres de la commission de relayer les projets respectifs des cantons.

Différents éléments du mandat de la commission ont plus particulièrement été abordés. Dans ce cadre de travail, la commission s'est notamment penchée sur:

- le suivi du développement d'ESPER math et du portail MER français;
- le suivi des modifications des connections aux sites et ressources CIIP pour les enseignant-es des cantons romands;
- le suivi des analyses et des validations de Ressources Numériques Complémentaires (RN);
- l'évolution du dispositif de l'accessibilité aux ressources PER/MER de la CIIP pour les élèves en quarantaine;
- le suivi des implications pour les cantons de la décision d'Educa de ne plus prendre en charge la BSN;
- l'inventaire des ressources et des outils et technologies d'aides et d'accessibilités et de la Conception universelle de l'apprentissage;
- la mise en place d'un GT sur l'orientation scolaire et professionnelle;
- la prise de connaissance et l'analyse des décisions liées à l'implémentation de l'Éducation numérique dans le PER.

Les membres ont participé au colloque commun COPED-CORES-CONUM à Yverdon. Les activités et les mandats des commissions ont été «mis à l'épreuve» lors de présentations, d'ateliers et de discussions. Le SG-CIIP ainsi que les présidents respectifs ont analysé les retours en fin d'année en prévision des prochaines réunions.

Les membres de la CORES sont régulièrement sollicités pour proposer des experts en vue d'analyse de RN soumises à la CIIP. Pour le SER, il est parfois difficile de transmettre des noms sans connaître l'étendue du travail à effectuer.

À la suite du changement des jours des séances, un représentant du SER se voit dans l'impossibilité de participer à certaines réunions. Des échanges au sujet des points à l'ordre du jour anticipent les rencontres afin de transmettre des retours complets.

Les décisions liées à l'Éducation numérique confortent les représentants du SER dans les demandes et attentes formulées autour de la formation, des ressources, des MER, des équipements et du support.

4.1.5 COLANG

Mélanie Maridor Jeanneret

La Commission langues et échanges est un organe de la CIIP qui s'occupe principalement de dossiers en lien avec les langues. Elle se réunit en plénum trois fois par année quand tout va bien.

La COLANG est divisée en trois groupes de travail depuis la rentrée d'août 21:

1. Groupe de travail – Veille évolution langue française
2. Groupe de travail – Didactique des échanges
3. Groupe de travail – Français langue seconde

J'ai participé finalement aux trois groupes de travail cette année pour représenter le SER de manière active et avec beaucoup d'enthousiasme.

GT EVOFRA

Le communiqué de presse du 9 juin 2021 «La langue française est vivante, son orthographe aussi» a ponctué notre été pluvieux, malgré des accalmies ensoleillées. Pour rappel, il s'agit d'un basculement du positionnement de l'enseignement de l'orthographe où la réforme s'enseigne désormais. L'ancienne orthographe reste tolérée jusqu'à sa disparition prochaine, causée par l'usage. Cette orthographe rectifiée date de 1990 déjà et pour qu'elle soit appliquée au XXI^e siècle, cette bascule était nécessaire.

Les différents avis se sont exprimés souvent avec émotion et on remarque que le monde politique veut encore une fois «politiser» l'école. Il faut absolument que les enseignant-es s'intéressent à cette réforme et l'appliquent. Pour que ce changement s'opère, il a fallu un positionnement clair et précis, mais toujours tolérant. Il est indispensable de notre part de mettre en valeur les avantages de l'orthographe rectifiée. Le SER a dû à plusieurs reprises exprimer son soutien à ce changement de posture face aux assauts répétés des milieux politiques tentant d'écorner cette réforme somme toute très modeste. Le dossier est brûlant et passionné.

Pour se mettre à jour ou juste pour vérifier en cas de doute, voici deux liens utiles:

a) Lien pour accéder aux 14 principes de l'orthographe rectifiée: <https://www.ciip.ch>

b) Liste de mots modifiés: <https://www.ciip.ch>



GT Didactique des échanges.

Un gros travail a été réalisé en 2021 pour faciliter la vie des enseignant-es qui planifient un échange linguistique. Notre but est d'ancrer les différents types d'échanges possibles dans les MER d'allemand de la 5e à la 11e.

Deux documents clé en main ont été réalisés. Vous les trouvez sur le site de la CIIP: <https://www.plandetudes.ch>



Nous préparons deux documents similaires pour l'été 22 concernant la didactique des échanges avec les MER d'anglais 7e à 11e, même si le contexte n'est pas tout à fait le même. D'autres formes d'expérimentations immersives seront proposées.

À l'avenir, la didactique de l'italien sera également traitée, mais il n'y a pas de MER commun en Suisse romande, ainsi la forme reste à préciser.

GT Français langue seconde

Un nouveau groupe de travail s'est formé. Il a été décidé de faire un état des lieux de ce qui se faisait déjà dans le paysage romand de l'accueil et de l'enseignement du français langue de scolarisation pour les enfants allophones.

Je me réjouis de pouvoir considérer ce que le monde associatif romand et les ELCO ont déjà réalisé pour valoriser les différentes langues de nos classes. Cet apport plurilingue devrait être un réel atout pour notre école publique.

À nous de le mettre en valeur! Je suis impatiente de participer à ce GT où il y a beaucoup d'attentes du terrain et de gros défis à relever avec les flux migratoires.

4.1.6 COFORDIF

Pierre-Alain Porret

La COFORDIF s'est réunie à deux reprises en 2021, en visioconférence. Nous avons discuté du suivi des formations, lesquelles ont largement été données à distance. Cela a permis de continuer les activités commencées, mais a empêché les contacts entre les participant-es. C'est très regrettable, puisque les échanges et le « réseautage » ont une grande importance dans ce genre de formation. La liste et le contenu des modules proposés sont régulièrement mis à jour afin de mieux s'adapter aux besoins du terrain. Toutefois, il n'est pas toujours possible de répondre à toutes les demandes des cantons, le temps et les moyens impartis étant limités.

On sent aussi que le besoin de formation est croissant, avec des demandes de certains cantons pour un master pour tous les cadres de l'école. Il faudra prendre en compte le coût fi-

nancier et humain d'une telle mesure, mais aussi réfléchir aux avantages que cela pourrait procurer dans la pratique des directions d'école, lesquelles font face à des défis toujours plus grands.

4.1.7 CONUM

Olivier Solioz

La CONUM s'est réunie à cinq reprises, en présentiel ou en visioconférence, pour aborder les nombreux points de son mandat. Différents sous-groupes ont été mis en place pour travailler sur les multiples facettes liées à l'Éducation numérique. Voici les GT:

- Pratiques inspirantes liées au PER numérique;
- Équipement;
- Espace numérique d'apprentissage romand;
- Référentiel de compétences pour la formation initiale et continue des enseignant-es dans le domaine de l'éducation numérique.

Comme représentant du SER, je fais partie des deux premiers GT et j'ai apporté des éléments issus du terrain lors de seize séances en visioconférence.

Une réorganisation entre certains GT de la CONUM est envisagée afin de permettre une meilleure synergie entre les représentant-es des cantons.

Les travaux de la CONUM se sont aussi portés sur une analyse des projets cantonaux et ont abouti à des recommandations pour la CSG au sujet des équipements AVEC/BYOD.

Lors des discussions, la place de l'Éducation numérique a été évoquée et un préavis de la CONUM a été transmis à la CSG.

La mise au concours du poste de responsable des produits numériques pour les plateformes de mises à disposition des moyens d'enseignement et des ressources de la CIIP a été effectuée dans le dernier trimestre 2021.

Dans le cadre du suivi de dossiers numériques, je représente également le SER dans le réseau de la CDIP des responsables des cantons pour la numérisation dans l'éducation.

Les remarques mentionnées pour le colloque commun COPED-CORES-CONUM dans le rapport de la CORES sont également valables pour la CONUM.

Ma représentation du SER à la CONUM et dans différents GT me permet d'avoir une vision générale des dossiers liés au numérique en Romandie. La récolte de données issues des cantons est encore et toujours un sujet central pour permettre à la CIIP et à l'IRD de mettre à disposition des tableaux récapitulatifs à jour ou évolutifs.

À la suite des différentes communications de la CIIP pour l'implémentation de l'Éducation numérique dans le PER ainsi qu'à d'autres sujets similaires, les médias romands sont friands de témoignages d'enseignant-es du terrain. Vu les délais restreints et la disponibilité de nos collègues, la voix du SER est portée par Samuel Rohrbach ou Olivier Solioz ainsi que par les président-es des associations cantonales concernées.

4.2 Conseil Média Formation

Olivier Solioz

Le Conseil Média Formation s'est réuni le 15 octobre 2021. La présidence est assurée par le directeur de la RTS, Pascal Crittin, et la conseillère d'État, Cesla Amarelle, représente le collège des responsables des départements romands de l'instruction-éducation-formation.

Les échanges ont porté sur:

- l'Éducation numérique, sa place dans le PER et les incidences et l'équilibre entre les trois axes: médias, usages et science informatique;
- le bilan des collaborations et des projets de la CIIP et de la RTS;
- les dossiers pédagogiques de e-media et de RTS Découverte (dossiers, Y'a pas école, Brouhaha, ateliers élèves...);
- les actions et projets de la Semaine des médias à l'école 2021;
- le rapport du GT Éducation aux médias avec le Forum des médias romands.

Des échanges sur d'autres projets ont été traités: des moyens d'enseignement choisis par certains cantons romands, du projet de la RTS pour le 100e anniversaire de la radio, des synergies possibles entre les professionnel·les des médias et les formations des enseignant·es, les apports du Radiobus, des priorités pour la suite du travail du GT Éducation aux médias et FMR.

De nombreux projets et ateliers de la RTS ont directement été impactés et limités par les mesures COVID. L'intérêt des enseignant·es est grandissant et ne correspond pas toujours aux disponibilités des partenaires.

Un développement des synergies entre la RTS, la CIIP et le FMR pour étoffer les ressources et dispositifs liés au volet médias de l'Éducation numérique est nécessaire.

Pour les enseignant·es, il est important de connaître et d'utiliser concrètement les sites, les supports, les plateformes, les ressources pédagogiques liés aux médias lors des périodes de formation initiale et/ou continue.

4.3 Groupe de liaison du CMF

Olivier Solioz

Claire Spring et Olivier Solioz représentent le SER dans ce groupe. Lors des quatre séances annuelles, les projets respectifs de la CIIP et de la RTS sont présentés. Les synergies, les développements et les demandes de collaboration sont évoqués.

Les développements opérés sur le site RTS Découverte, e-media sont abordés. Ils visent à encourager les enseignant·es à consulter, rechercher, utiliser les ressources liées aux domaines du PER dans leurs pratiques d'enseignement. Les options du GT de la Semaine des médias à l'école sont complétées par les apports des différents partenaires. Les

retours d'expériences du terrain sont partagés par les représentant·es du SER.

La consultation et l'utilisation des différentes sources pédagogiques de la RTS et de la CIIP et du site e-media doivent, encore et toujours, plus être encouragées auprès des formateur·trices d'enseignant·es ainsi que chez les différents centres cantonaux en charge du numérique scolaire.

Différents projets de la Semaine des médias à l'école peuvent être effectués tout au long de l'année.

Avec l'introduction de l'Éducation numérique comme domaine disciplinaire du PER, différents défis sont à relever par les cantons romands. Les calendriers respectifs influencent grandement sur les collaborations intercantionales possibles.

4.4 CAHR

Samuel Rohrbach

Depuis le 1er janvier 2021, le CAHR a un nouveau président, Thierry Dias, recteur de la HEP Vaud. En 2021, aucune rencontre officielle n'a été organisée entre le CAHR et le SER.

Le développement nécessaire de la formation initiale des enseignant·es du primaire nécessitera un renforcement des échanges entre le SER et le CAHR. Ce n'est qu'ensemble que nous trouverons la solution adéquate.

4.5 CLACESO

Samuel Rohrbach

Si aucune rencontre officielle n'a été organisée entre nos deux organisations en 2021, les échanges n'ont pas été moins nombreux. En effet, les présidents se sont rencontrés régulièrement en marge de diverses réunions et ont pu échanger sur de nombreux dossiers. L'action commune CLACESO-FAPERT-SER auprès des Grands Conseils en soutien de la décision de la CIIP concernant l'orthographe et le langage égalitaire a marqué cette collaboration.

Le départ de Gérard Aymon de la présidence de la CLACESO à la fin de l'année et son remplacement par Pierre-Etienne Gschwind marquent un changement, mais ne remettent pas en question la nécessité d'une collaboration entre nos deux associations.

4.6 FAPERT

Samuel Rohrbach

La collaboration avec la FAPERT, pour l'organisation des ARE, entre autre, est toujours aussi bonne. Celle-ci a permis l'action commune CLACESO-FAPERT-SER auprès des parlements cantonaux concernés par des interventions contre la décision de la CIIP concernant l'orthographe et la sensibilisation au langage égalitaire.

En 2021, il n'y a pas eu de réunion commune et le SER n'a pas pu être représenté à l'Assemblée des délégué-es de la FAPERT. Par contre, la présidente de la FAPERT, Jacqueline Lashley, et Jacques Bouvier, membre du comité, ont assisté à notre AD.

Bien que la crise ait ralenti quelque peu les échanges entre nos deux organisations, la collaboration reste nécessaire et d'actualité.

5. Implication au plan national

5.1 CDIP

Samuel Rohrbach

Le SER suit le travail et les prises de position de la CDIP. Le président s'en tient informé par le site internet de celle-ci. Il participe à des réunions avec Susanne Hardmeier, secrétaire générale, ainsi qu'aux trois assemblées plénières. En 2021, celles-ci se sont tenues le 25 mars, le 24 juin et les 21 et 22 octobre. Chaque assemblée traite de nombreux dossiers qu'il faut bien lire et préparer à l'avance afin de pouvoir, le cas échéant, intervenir en tant qu'hôte lors des réunions. Au printemps 2021, des visioconférences ont aussi été tenues quasiment chaque semaine, afin de suivre l'évolution du dossier COVID-19.

L'AP-CDIP a pris diverses décisions en 2021, en plus de celles liées à la crise. Par exemple, en mars, elle a décidé la reprise des prestations de l'IPES dans le mandat du ZEM CES au 1er janvier 2022. Elle a aussi chargé la Conférence des répondants cantonaux du sport d'établir quelle est la position des organes et acteurs concernés sur la question de la production d'un moyen didactique national sous la forme d'un outil web pour l'enseignement du sport et de l'activité physique. Le SER a transmis sa position, favorable à un tel moyen, au mois de novembre.

En juin, l'AP-CDIP a approuvé la mise en place d'un service spécialisé et d'un programme en vue d'élaborer une politique d'utilisation des données pour l'Espace suisse de formation. Cette politique, valable dans toute la Suisse, concernera la scolarité obligatoire et le degré secondaire II. Elle vise à assurer un traitement sécurisé des données dans le système éducatif. Le programme permettra de résoudre des questions juridiques, techniques et éthiques, tout en faisant de la garantie de la protection des données une priorité absolue. De plus, elle a chargé l'agence spécialisée Educa de définir un plan pour l'élaboration d'une infrastructure de données nationales dans la formation professionnelle. Dans le cadre de l'initiative Formation professionnelle 2030, l'Assemblée plénière a approuvé au total huit projets et inscrit leurs coûts dans le budget 2022. Ces projets concernent entre autres l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière et la mise en place

de *viamia*, une offre gratuite d'analyse de la situation pour les adultes de 40 ans et plus.

Lors de leur assemblée annuelle du mois d'octobre, les directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique ont approuvé la stratégie nationale pour l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière. La stratégie, accompagnée d'un plan d'action s'étendant jusqu'à fin 2023, comprend cinq orientations stratégiques et vingt-et-un objectifs. L'AP-CDIP s'est aussi prononcée en faveur de la mise sur pied d'une nouvelle commission permanente, la commission Equité et Formation. Elle remplacera l'ancienne commission Éducation et Migration dont le mandat comprenait la question de l'équité en matière d'éducation.

La coopération intercantonale au niveau suisse est nécessaire. Elle devrait même être plus renforcée comme l'a montré la gestion de la crise. C'est d'ailleurs ce qu'on entend de plus en plus dans les couloirs du Palais fédéral.

5.2 Agence éducation21

Samuel Rohrbach

Le président du SER siège au Conseil de fondation. L'équipe d'éducation21 compte aujourd'hui trente-six collaboratrices et collaborateurs, dont près d'un tiers travaillent plutôt pour la Suisse romande. En 2021, la fondation a organisé huit manifestations au niveau national, dont la Rencontre romande EDD du 17 novembre, qui a réuni plus d'une centaine de participant-es à la HEP Vaud. En tant que Centre national de compétences en EDD, éducation21 a aussi joué un rôle très actif dans la délégation suisse qui était invitée à présenter le modèle d'intégration de l'EDD dans le système éducatif helvétique lors de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'EDD à Berlin.

Lors de cette année marquée par la pandémie, éducation21 a soutenu les enseignant-es du primaire au secondaire II dans l'élaboration d'un enseignement EDD en présentiel et à distance. Entre avril et juillet, elle a mis gratuitement à leur disposition son portail de films VOD. Elle a également mis en ligne huit dossiers thématiques et publié trois numéros de la revue de pratiques EDD ventuno sur les thèmes démocratie, genres – égalité et santé – mouvement – nature.

Le SER informe régulièrement ses membres en diffusant à travers son site les lettres d'information d'éducation21.

Le travail d'éducation21 est important et essentiel dans le paysage scolaire suisse. Son ancrage et sa pérennisation sont nécessaires.

5.3 LCH

Samuel Rohrbach

La collaboration et le travail avec LCH fonctionnent très bien. Les nombreux échanges entre les président-es permettent d'avancer rapidement dans les dossiers. D'ailleurs, le travail entre Dagmar Rösler et Samuel Rohrbach est partagé et il y a une entraide évidente. Depuis le printemps, un travail de lobbying au Palais fédéral a été organisé. Les président-es s'y

rendent une fois par session pour rencontrer des parlementaires.

À l'automne, un sondage interne auprès des comités de nos associations cantonales a permis de cibler les démarches communes en lien avec la crise. La très forte adhésion des AC à ces démarches communes SER-LCH, ainsi qu'au besoin de coordination renforcée entre les cantons est à souligner. Nos organisations se coordonnent aussi par rapport à divers dossiers fédéraux en lien avec les autres syndicats. Ainsi, nous avons décidé de participer ensemble au dépôt des signatures de l'initiative pour une 13e rente AVS ou encore à la manifestation du 18 septembre à Berne pour défendre les rentes AVS.

En 2021, le SER et LCH ont organisé une nouvelle fois la Journée Suisse de l'Éducation. Elle s'est tenue à Berne le 3 septembre et portait sur les thèmes de la petite enfance et des structures d'accueil. En marge de cette importante manifestation, deux Appels ont été adoptés par l'Assemblée commune de la Conférence des présidents LCH et du CoSER élargi: l'un concernant les structures de jour extra-familiales et extra-scolaires, l'autre sur la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance.

Outre la conférence de presse de la rentrée qui a été organisée conjointement et qui a connu un très large écho médiatique, quatre communiqués de presse communs ont été publiés: pour la protection de la santé dans les écoles le 19 janvier, en faveur d'une égalité lors du choix de formation professionnel le 9 février, pour faire progresser les structures de jour le 8 septembre et pour une intervention de la Confédération concernant les mesures sanitaires dans les établissements scolaires le 14 décembre.

Nos deux organisations ont aussi été actives vis-à-vis des Chambres fédérales, de la Confédération et de la CDIP. Divers courriers sur différents thèmes ont été envoyés à ces instances: cartes journalières à 5 francs, loi sur les produits du tabac, réforme de la formation des employé-es de commerce, égalité lors du choix de formation professionnelle et sur les mesures COVID.

Un autre dossier nous a occupés en 2021: notre rapprochement. Un groupe de travail commun a reçu le mandat de faire des propositions. Josy Stolz, Olivier Solioz et Samuel Rohrbach y représentent le SER. Le groupe de travail, accompagné par la société B'VM de Berne, a réalisé quatre ébauches de scénarios: renforcement du bureau de coordination existant, intégration des associations romandes dans LCH, nouvelle faitière avec une représentation régionale et nouvelle faitière axée sur les degrés d'enseignement. Ces ébauches ont été soumises aux comités des associations cantonales afin de récolter leurs attentes, avis et propositions. Sur la base de ces retours, le groupe de travail a lancé le 1er novembre une deuxième phase de réflexion visant à proposer trois nouveaux scénarios tenant compte des différents retours et remarques. Le calendrier initial a subi quelques adaptations, mais le groupe de travail souhaite proposer des scénarios qui tiennent la route et cela en suivant un processus démocratique.

Bien que l'éducation soit de la compétence des cantons, un constat clair peut être fait: de plus en plus les questions relatives à la formation trouvent des réponses au niveau national. Le rapprochement du SER et de LCH ne fait qu'anticiper une évidence.

5.4 Collaboration SER/ LCH avec l'USS et Travail.Suisse

Samuel Rohrbach

Cadrée par un contrat, cette collaboration a continué d'être effective en 2021. Les quatre réunions habituelles en amont des sessions parlementaires fédérales ont été organisées. Cependant, les représentant-es du SER et de LCH ont remarqué une évolution: d'une présentation des dossiers fédéraux par l'USS et Travail.Suisse sur lesquels nos deux organisations auraient des intérêts à faire valoir, les réunions sont passées à des moments d'échanges et d'informations mutuelles. Ainsi, une part du contrat n'était plus une réalité. Le SER et LCH ont donc lancé à l'automne une réflexion sur l'avenir de cette collaboration profitant du départ à la retraite de Bruno Weber représentant de Travail.Suisse.

En marge de cette collaboration, le SER a été présent fin mai lors du dépôt de l'initiative «AVS x 13». Il a soutenu et participé à la manifestation «Touche pas à mes rentes» du 18 septembre 2021 à Berne. Il a aussi été représenté à la réunion de préparation du lancement éventuel du référendum contre les décisions des Chambres de décembre concernant la réforme de l'AVS.

La collaboration entre nos quatre organisations est toujours nécessaire. Mais la forme, un contrat de prestation, mérite d'être revue pour une plus grande efficacité.

5.5 Eberrain et Intergroupe parlementaire

Samuel Rohrbach

En 2021, Eberrain a tenu deux réunions, l'une à fin mars à distance et la deuxième à fin août à Berne. Lors de cette rencontre, le SER, par son président, a présenté le projet de résolution sur la taxe COVID acceptée lors de l'AD du 4 septembre. L'Intergroupe parlementaire Travail a organisé deux réunions. L'une en septembre consacrée aux structures d'accueil de la petite enfance et la deuxième fin novembre intitulée «Le temps de l'imposition individuelle est-il venu?».

Eberrain réfléchit toujours à un renforcement de la collaboration entre ses membres. Serait-ce utopique de rêver à une seule faitière syndicale suisse?

5.6 SSPES

Samuel Rohrbach

La collaboration essentielle avec la SSPES est bien sûr toujours présente. Ainsi, nos deux organisations se sont coordonnées à plusieurs reprises dans le dossier de la révision du règlement de reconnaissance de la maturité. En novembre, le président du SER a participé à une table ronde organisée par la SSPES lors du salon Swissdidact à Berne. Le SER et LCH

ont aussi été invités à se présenter dans la revue *Gymnasium Helveticum* et à parler de leur projet de rapprochement. En décembre, des discussions sur un appel commun concernant la formation gymnasiale ont été initiées.

Dans le dossier de l'évolution de la maturité, nos deux organisations ont intérêt à se coordonner afin de présenter un front uni. Sans cela, la voix des enseignant-es sera affaiblie face aux autres partenaires, en particulier les milieux économiques.

5.7 YES

Samuel Rohrbach

YES, ce sont plus de six mille élèves et plus de six cents enseignant-es concerné-es l'année passée. Le SER soutient les programmes, en particulier le programme La Jeunesse débat. Des membres du CoSER font d'ailleurs partie des jurys.

Le SER défend l'école publique. YES propose ses programmes aussi aux écoles privées. Cela mérite une réflexion.

5.8 Alliance PSE

Pierre-Alain Porret

Un important travail a été fait, en particulier autour du dossier *SchoolMatters*. Il s'agit d'intégrer la promotion de la santé psychique dans l'organisation de l'école. C'est une ressource pour les directions et une base pour les modules pédagogiques *MindMatters* destinés aux enseignant-es. De nombreuses écoles ont déjà bénéficié de cet appui, particulièrement en Suisse alémanique.

L'objectif est maintenant d'atteindre un plus grand nombre d'écoles. Bien sûr, ces réflexions prennent du temps et de l'énergie, mais le plaisir et la santé au travail ont une grande importance à une époque où le stress et le surmenage touchent de nombreux-ses collègues.

5.9 swissuniversities/Chambre des HEP

Samuel Rohrbach

Une rencontre annuelle a été organisée entre la Chambre des HEP de *swissuniversities* et les partenaires, dont le SER. Cette rencontre est l'occasion de faire le point sur différents dossiers, dont la formation initiale, l'entrée dans le métier ou encore le numérique par exemple, mais aussi d'échanger sur des problématiques plus ponctuelles comme la crise ou l'évolution de la maturité.

Cette année, le dossier de la formation initiale primaire avec le rapport *QuaPri* déposé par la Chambre des HEP de *swissuniversities* a largement occupé les discussions. Si ce rapport apporte des pistes intéressantes en particulier avec les combinaisons de certains scénarios proposés, il reste maintenant à mettre les partenaires, y compris les autorités, par la CDIP, autour d'une table pour les concrétiser.

La pénurie d'enseignant-es, en particulier d'enseignant-es spécialisé-es, a aussi fait l'objet d'une vaste discussion, tout comme l'entrée en formation des titulaires de maturité professionnelle.

La formation initiale primaire est presque un serpent de mer. Pourtant, il ne faudrait qu'une décision politique pour enfin arriver à concrétiser ce qui est de plus en plus une nécessité pour en garantir la qualité.

5.10 Movetia

Samuel Rohrbach

En 2021, malgré les conditions sanitaires qui ont quelque peu ralenti les échanges, Movetia a continué son travail en faveur de la mobilité et des échanges. Ses activités sont nombreuses et variées et touchent tous les degrés de formation. Movetia a organisé sa 2e conférence le 18 mai 2021 *En route vers une culture des échanges et de la mobilité*. L'organisation a aussi mis sur pied des webinaires, en particulier pour faire découvrir aux enseignant-es les outils numériques utiles aux échanges. Elle a aussi travaillé à la mise en œuvre d'un programme national d'échanges dans le cadre de la formation professionnelle pour 2022.

Le SER suit de près les travaux de Movetia. D'ailleurs, une collaboration lancée en 2021 a débouché sur la parution d'un dossier de l'Éducateur sur les échanges. De plus, le SER et Movetia ont eu des échanges informels autour de la question de la participation de la Suisse à Erasmus+.

Le travail de Movetia en faveur de la mobilité et des échanges est essentiel. Le SER le soutient dans la mesure de ses moyens.

5.11 Écoles à Berne

Samuel Rohrbach

Avec la pandémie, le jeu de stratégie «Écoles à Berne» n'a pas pu être organisé in situ durant l'année scolaire 2020-2021 et les sessions se sont déroulées virtuellement. Quinze classes dont trois romandes y ont participé. La votation sur les initiatives déposées s'est déroulée en ligne durant le mois de juin 2021. En novembre, quatre classes ont retrouvé les travées du Parlement fédéral.

*L'association Écoles à Berne et les organisateurs des sessions ont réussi à mettre en place une alternative intéressante malgré la pandémie en développant un concept qui a permis de réaliser *SpielPolitik!* numériquement à une époque où le rassemblement physique en grands groupes n'était plus possible depuis longtemps.*

5.12 FinanceMission

Samuel Rohrbach

Le nouveau moyen didactique de l'association a été mis en ligne au printemps 2021. *FinanceMission World* se présente comme une ville dans laquelle les élèves se déplacent. Chaque quartier est lié à une thématique. Ainsi, les deux premiers quartiers proposés et les différents documents publiés traitent du budget et du coût de la vie. Le développement des quartiers 3 et 4 s'est poursuivi tout au long de l'année.

En plus des comités, le bureau a mis en place avant l'été des réunions en ligne régulières pour être plus réactif-ives par

rapport au suivi et aux décisions à prendre. FinanceMission a repris le chemin des salons des métiers pour se présenter en participant à l'édition vaudoise du mois de novembre 2021.

L'éducation financière des jeunes est importante et nécessaire. Mais aucun moyen d'enseignement compatible aux plans d'études régionaux n'est proposé. C'est le mandat que s'est donné FinanceMission.

5.13 Formation professionnelle

Roberto Segalla

Le SER continue à être présent et actif au niveau du secondaire II / professionnel, nous collaborons notamment avec Travail.Suisse, l'USS et FPS dans ce domaine.



Formation professionnelle 2030

Le SER est un partenaire reconnu dans ce dispositif fédéral. L'idée est née lors des Journées des partenaires de la formation professionnelle de mars 2016, avant de prendre forme en avril à l'occasion du Sommet de la formation professionnelle.

Le numérique en formation professionnelle: un état des lieux général

Les partenaires de la formation professionnelle en collaboration avec le SEFRI, ont lancé l'initiative Formation professionnelle 2030 qui anticipe les changements sur le marché du travail et dans la société, et prépare au mieux la formation professionnelle pour l'avenir.

Six lignes d'action sont travaillées, dont le thème transversal Numérisation et nouvelles technologies d'apprentissage.

Cette action a pour objectif:

- de créer un réseau pour les technologies numériques appliquées à l'enseignement et à l'apprentissage dans la formation professionnelle (plateformes, identité numérique, etc.);
- d'utiliser les technologies numériques dans la formation, formation continue comprise (aussi pour la collaboration entre les lieux de formation);
- d'adapter les bases de la formation et encourager la formation continue pour les responsables de la formation professionnelle (technologies et compréhension des rôles);
- de simplifier et numériser l'administration de la formation.

Sommet national de la formation professionnelle de novembre 2021

Les responsables du partenariat de la formation professionnelle se réunissent au Sommet national de la formation professionnelle pour prendre des décisions et conclure des accords sur le plan politique. Le Sommet national de la formation professionnelle a pour but d'assurer la légitimation de l'orientation stratégique de la formation professionnelle à travers le partenariat et de trouver le consensus nécessaire. Pour ce faire, il définit des lignes directrices et des priorités. Le Sommet national a lieu en règle générale une fois par an.



Task Force «Perspectives Apprentissage»

La Task Force «Perspectives Apprentissage» œuvre à ce qu'un maximum de jeunes puisse trouver une place d'apprentissage malgré la pandémie de coronavirus. Elle devrait également permettre aux entreprises formatrices de pourvoir leurs places vacantes, de continuer à proposer des places d'apprentissage et, ce faisant, de couvrir leurs besoins de demain en personnel qualifié.



À l'international

Le SER suit les dossiers de la formation professionnelle avec attention et en étroite collaboration avec le CSEE. Cette année, comme en Suisse, l'accent a été mis sur l'accompagnement de la crise de la COVID.



Le système de formation professionnelle suisse est un exemple d'efficacité et de nombreux pays nous envient notre système de formation à juste titre.

En ces temps de COVID, le système de formation montre son adaptabilité au niveau national grâce à la collaboration de tous les partenaires sociaux, patronaux et étatiques.

La Task Force «Perspectives Apprentissage» est un exemple emblématique de la réactivité du monde professionnel et de la collaboration des syndicats à trouver des solutions efficaces tout en préservant le tissu social.

Pour que ce système fonctionne, il faut qu'il soit stable, comme un tabouret qui nécessite trois pieds, celui du social, celui de la solidarité et celui de l'économie. Enlevez ou raccourcissez un pied et le tout devient instable.

Notre rôle de partenaire dans ces discussions est de veiller à cet important équilibre.

5.14 economiesuisse

Samuel Rohrbach

Cette année, le président du SER n'a pas pu participer aux deux réunions du groupe de réflexion sur la formation d'economiesuisse. LCH a représenté le SER. economiesuisse a rédigé un projet de rapport au sujet duquel nos deux organisations vont devoir se positionner.

Il est toujours nécessaire de rappeler que l'école n'est pas au service de l'économie, mais des jeunes avant tout.

5.15 profilQualité

David Rey

Le développement de la plateforme de profilQualité pour la Suisse romande est encore en rodage. Les discussions au sein du groupe en charge de définir les objectifs communs a permis de mettre en évidence le flou dans lequel la coordinatrice pour la Suisse romande avance actuellement.

Le groupe a expressément demandé, avant de poursuivre les différentes démarches, de préciser les rôles de chacun et surtout celui d'Evelyne Froidevaux. Mais il a également été

question de budget. Un nuage d'incertitude plane au-dessus de la tête de l'équipe romande de profilQualité.

Les mois à venir permettront d'y voir espérons-le, un peu plus clair et d'enfin pouvoir faire bénéficier la Suisse romande des actions de profilQualité.

6. Implication au plan international

6.1 Fondation CPA

Josy Stolz

Réuni à quinze reprises en 2021, le Conseil exécutif de CPA a répondu aux demandes du Conseil de fondation et a géré l'entre-deux des stages.

Le CF a également été en action puisqu'il s'est réuni cinq fois en visioconférence et dès qu'il a été possible en présentiel.

La distance a révélé le besoin d'être en lien, de se voir pour continuer la réflexion commune. Cette période de pandémie a resserré des liens forts entre tous les membres du CF et du CE CPA.

Des contacts avec les responsables des stages ont été privilégiés, nous avons été en contact avec eux tout au long de l'année.

De même avec le SER avec qui nous avons renouvelé la convention. Les séances avec le RECI, la DDC et Valais solidaire ont été régulièrement suivies.

La journée de réflexion du 2 octobre 2021 a été marquée avec de nouveaux engagements des membres du CF, un nouveau réjouissant pour CPA.

En été 2021, les volontaires ont dû renoncer aux stages sur le terrain. En effet, les instances de CPA ont pris la décision de renoncer aux stages en présentiel, les conditions étant risquées tant pour les volontaires suisses que pour les formatrices et stagiaires africain·es.

Un suivi à distance régulier a été réalisé avec les responsables des stages locaux, là où les stages avaient lieu. Un financement de CPA a été envoyé pour qu'ils puissent se dérouler dans de bonnes conditions.

Nous avons pu ainsi observer les bénéfices de la formation d'adultes préalablement réalisée les années précédentes. Il est en effet indispensable de bien se connaître, de pouvoir se faire confiance, d'avoir une culture commune et un vocabulaire commun pour pouvoir travailler à distance de manière efficace.

Travailler en autonomie avec un suivi à distance a permis à nos partenaires de prendre encore plus confiance en eux, de prendre conscience de leur valeur. Ils avaient la possibilité de relayer leurs questions et les contenus pédagogiques avec les responsables de stages suisses. Mais cela ne vaut de loin pas un stage.

6.2 IE-IE Europe/CSEE

Samuel Rohrbach

Au niveau international, l'année 2021 a été très riche en événements et en actions diverses. Ainsi l'IE a organisé plusieurs conférences en virtuel. De nombreuses actions de soutien envers des collègues ou des syndicats d'autres pays ont aussi été menées. Le SER les a soutenues en écrivant aux responsables politiques de ces pays, comme le Kenya, Haïti ou encore la Jordanie, ou alors aux autorités suisses pour leur demander d'intervenir. Cela a été le cas lors du coup d'état au Myanmar que nous leur avons demandé de condamner, mais aussi aux mois de mai et de décembre pour leur demander de soutenir la proposition de dérogations concernant les ADPIC et d'ouvrir la voie à un accès équitable aux produits médicaux pour lutter contre la COVID-19 ou en novembre concernant la situation à Hong-Kong.

Le Comité du SER a aussi apporté un soutien financier à nos collègues d'Haïti et d'Afghanistan en participant à une campagne de don lancée par l'IE.

Au niveau européen, le CSEE a organisé une conférence spéciale début juillet sur la pandémie et l'enseignement. Prévue à Liège, elle a été convertie au format virtuel. Les débats ont été nourris et intéressants. Cette mise en commun des réponses apportées dans le cadre scolaire par les différents pays a permis de confirmer qu'un effort commun et coordonné est plus profitable que des actions à échelle régionale.

Le comité du CSEE s'est aussi réuni deux fois en visioconférence pour le suivi des différents dossiers.

Marquer notre solidarité envers nos collègues d'autres pays en relayant les actions de l'IE est extrêmement important et ne demande pas beaucoup d'investissement.

6.3 CSFEF

Josy Stolz

Cette année encore, aucune réunion en présentiel n'a eu lieu. Le bureau du CSFEF déplore bien évidemment cet état de fait. Les séances de bureau régulières ont été remplacées et démultipliées par des visioconférences. La qualité des communications n'étant pas optimale, le bureau s'est contenté de passer les communications indispensables, les échanges et les réflexions étant peu efficaces dans ces conditions.

Luc Allaire, SG CSFEF et CSQ Québec, Christian Champendal, UNSA France et moi avons pris en charge l'élaboration du PANORAMA du CSFEF, la diffusion du questionnaire et son dépouillement, ce qui nous a pris pas mal de temps.

Lors de la rencontre du CSFEF 2021 qui a eu lieu les 25 et 26 novembre 2021, nous avons pu constater les limites de ces échanges à distance. Le Bureau est impatient d'organiser une rencontre en présentiel. La limite de ces échanges intercontinentaux a été atteinte.

Cette rencontre virtuelle nous a permis d'observer le grand besoin des camarades de déposer leurs difficultés et leurs

plaidoyers. Malgré le grand nombre d'absent·es, le temps alloué pour les personnes connectées n'a pas été suffisant. Nous pouvons dès lors affirmer que ces rencontres sont réellement utiles et indispensables car elles répondent à un besoin de communication pour les responsables syndicaux des pays de la francophonie.

Lors de cette rencontre, trois membres du CoSER ont participé tout ou en partie aux échanges en tant que délégué·es: Claire Spring, Francesca Marchesini et Samuel Rohrbach.

Le PANORAMA 2021 a révélé une pénibilité accrue causée d'une part par la pandémie qui a été très mal gérée dans la grande majorité des pays francophones africains et en Haïti.

D'autre part, le changement climatique ajoute une couche très lourde aux énormes difficultés déjà rencontrées par les populations.

Livré·es à eux·elles-mêmes pour bon nombre d'entre eux·elles, nos collègues vivent dans des conditions de vie et professionnelle à la limite du supportable.

Il est temps d'agir!

6.4 Sommet international sur l'avenir de la profession enseignante

Samuel Rohrbach

Lors du Sommet virtuel de 2020, aucune date n'avait été avancée pour une réunion en 2021. Dans le courant de l'année, les États-Unis ont alors proposé d'organiser une nouvelle

édition à distance. Les délégations sont normalement composées de représentant·es des autorités et des syndicats. Pour cette édition, la Secrétaire d'Etat Martina Hirayama, Dagmar Rössler (LCH), Thomas Minder (VLSCH) et Samuel Rohrbach (SER) composaient la délégation helvétique. Malheureusement, les trois représentant·es des employé·es se sont retrouvé·es seul·es lors des trois sessions. Malgré l'absence des autorités, la délégation suisse a travaillé et proposé trois axes pour améliorer les conditions de travail des enseignant·es en Suisse.

La présence de Madame la Secrétaire d'État aurait apporté une autre dimension à ce Sommet. En effet, lors des éditions précédentes, un·e conseiller·ère d'Etat membre de la CDIP y participait en tant que représentant·e des autorités. Espérons que cela ne soit que partie remise.

6.5 Réseau Éducation et Solidarité

Samuel Rohrbach

La ratification de l'adhésion du SER au Réseau Éducation et Solidarité par l'AD en 2020 a débouché sur une réunion en visio avec les responsables du RES afin de faire le point sur les collaborations possibles. Le RES informe régulièrement le SER sur ses activités.

L'adhésion du SER au Réseau est avant tout un geste de solidarité envers les syndicats et les collègues d'autres pays.



SER: 8 associations et syndicats cantonaux + Section SER AMCOFF – AVECO – SAEN – SEJ – SEFFB – SPFF – SPG – SPVal

Congrès

43e Congrès de 1866 (Fribourg)
à 2018 (Fribourg)
44e Congrès 24 septembre 2022 (Martigny)

Assemblée des délégué-es – AD/SER

83 délégué-es, dont 23 de base, représentant les 8 associations membres du SER et la Section SER
Le bureau de l'AD est composé de 3 personnes, membres de l'AD

Comité du SER – CoSER

Présidence: Rohrbach Samuel
+ 1 représentant de chaque association membre (8), en principe le président

Le bureau du CoSER est composé du président, du vice-président, de la rédactrice en cheffe et du secrétaire général

Educateur

Rédactrice en cheffe: Rohrbach Nicole
Responsable prépresse et publicité: Malogorski-Défago Sylvie
7 membres du Comité de rédaction
9 rédactrices cantonales et rédacteurs cantonaux

Secrétariat administratif

Secrétaire principale: Jacquier Darbellay Véronique
Employée administrative: Resenterra Leticia
Finances: BBX

Commission de vérification des comptes – CoVeCo

5 membres, dont 2 suppléant-es

Commissions et groupes de travail

Comité du SER (CoSER)

Pdt SER: Rohrbach Samuel
Vice-pdt SER/SPVal: Solioz Olivier
AMCOFF: Berrios Alejandro
AVECO: Rey David
SAEN: Porret Pierre-Alain
SEFFB: Stolz Josy
SEJ: Segalla Roberto
SPFF: Spring Claire
SPG: Marchesini Francesca

Suppléants:

AMCOFF: *Gobet Christophe*
AVECO: *Frossard Xavier*
SAEN: *Hofmann Brigitte*
SEFFB: *Jobé Alain*
SEJ: *Meury Rémy*
SPFF: *Humbert Trinchan Giselène*
SPG: *Baud Olivier*
SPVal: *Bruchez Gaétan*

Commission de gestion (CoGes)

Porret Pierre-Alain, CoSER
Rey David, CoSER
Spring Claire, CoSER
Invités: BBX et Rohrbach Samuel, Pdt SER

Bureau de l'AD

Pdte: Humbert Trinchan Giselène, SPFF
1e vice-pdt: Rodriguez Germain Thomas, SPG
2e vice-pdte: Pittet Esther, SAEN

Commission de vérification des comptes (CoVeCo)

Amoos-Rouiller Sandrine, SPVal
Gorrara Claude, SEJ
Kobi Agata, SEFFB
Mermod Christian, SAEN
Rodriguez Germain Thomas, SPG

Commission de l'enseignement spécialisé (CES)

Pdt: Solioz Oliver, CoSER
Bartholomé Stéphanie, SPFF
Matthey-de-l'Endroit Gwenaél, SAEN
Mitrovic Ivana, SPVal
Rytz Valérie, SEFFB
Toninato Sébastien, SPG

Groupe de pilotage de la Semaine romande de la lecture (SRL)

Pdt: Yerly Christian, CR Educateur
Gerber Olivia, SPFF
Porret Pierre-Alain, CoSER
Ragno Paquier Claire, SPG
Sottas Carole, SPFF
Spring Claire, CoSER
Stolz Josy, CoSER

Groupe de pilotage des Assises romandes de l'éducation (ARE)

Rohrbach Samuel, Pdt SER
Bonnard Laurent, journaliste émérite
Colliard-Richoz Isabelle, FAPERT
Lashley Jacqueline, FAPERT
Porret Pierre-Alain, CoSER
Thuillard Bettina, CLACESO
Place vacante, CAHR

Représentant·es SER dans des groupes de travail avec d'autres organisations romandes ou suisses

SER – LCH Rohrbach Samuel, Pdt SER	éducation21 Conseil de fondation: Rohrbach Samuel, Pdt SER	Ebenrain Assemblée plénière: Rohrbach Samuel, Pdt SER	Chambre swissuniversities Rohrbach Samuel, Pdt SER Marchesini Francesca, CoSER	YES Comité: Rohrbach Samuel, Pdt SER
SER – SSPES Rohrbach Samuel, Pdt SER	Ecoles à Berne Rohrbach Samuel, Pdt SER	GT Assurances sociales: Place vacante	Alliance PSE Porret Pierre-Alain, CoSER	
SER – CLACESO Rohrbach Samuel, Pdt SER	FinanceMission Rohrbach Samuel, Pdt SER	CPA Conseil de fondation: Stolz Josy, CoSER		

Educateur

Rédactrice en cheffe Rohrbach Nicole	Comité de rédaction Audrin Catherine Rouiller Yviane Spring Claire Ticon José Vellas Etienne Winz-Wirth Kilian Yerly Christian	Rédactions cantonales BE: Eggler Dominique FR: Spring Claire Gobet Christophe GE: Marchesini Francesca JU: Catherine Friedli NE: Facchinetti Myriam Porret Pierre-Alain VD: Breithaupt Sandrine VS: Rey David Solioz Olivier	Responsable prépresse et publicité Malogorski-Défago Sylvie
--	--	---	---

Instances officielles romandes

COPEP Brignoli Mireille, cycle 1, Section SER Rohrbach Samuel, cycle 3, Pdt SER Wirz Charlotte, cycle 2, SPG	Groupe de liaison RTS Solioz Olivier, CoSER Spring Claire, SPFF
CORES Segalla Roberto, CoSER Solioz Olivier, CoSER	FORDIF Porret Pierre-Alain, CoSER
COLANG Maridor Jeanneret Mélanie, SAEN	GO Semaine des médias Solioz Olivier, CoSER
COPAR Rohrbach Samuel, Pdt SER Rey David, CoSER Stolz Josy, CoSER	CONUM Solioz Olivier, CoSER
CMF Solioz Olivier, CoSER	Commission Qualité MER français Savioz Marielle, SPVal

Instances officielles suisses

Plénière CDIP Rohrbach Samuel, Pdt SER
Commission de reconnaissance des diplômes Enf. + prim.: Bexkens Hans, SEfFB Sec. I Rey David, CoSER
Conférence de coordination TIC et formation Solioz Olivier, CoSER

Relations internationales

IE Europe (CSEE) Bureau exécutif Rohrbach Samuel, Pdt SER	IE - Congrès Rohrbach Samuel, Pdt SER
	CSFEF – Comité Stolz Josy, CoSER

Dates fixes

Journée mondiale des enseignant·es
5 octobre

Journée des droits de l'enfant
20 novembre

2022

Semaine romande de la lecture
21-25 mars

Conférence de presse de rentrée SER
8 août, à Berne

AD/SER annuelle
14 mai, à Chénens

44e Congrès
24 septembre, à Martigny

Offres SER

Offres permanentes aux affilié·es

Le SER et ses partenaires vous proposent toujours des offres attrayantes.

**Librairie L'INTÉGRALE – Banque CLER – VIGOUSSE – HOTELCARD – GENERALI – JUBIN
SALT – La SALAMANDRE – Heidi.News**

RABAIS FLOTTE

Le SER a conclu différents partenariats avec les marques automobiles suivantes permettant à ses affilié·es de bénéficier de rabais flotte:

CITROËN – DS AUTOMOBILES – MAZDA – MERCEDES – OPEL – PEUGEOT – SMART – SUZUKI

Pour connaître les conditions et rabais en cours, consultez notre site
<https://www.le-ser.ch/offres>



Sigles

AC	Association cantonale	FAPERT	Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin
AD	Assemblée des délégués	FG	Formation générale
ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce	FIDES	Fédération des services d'identités pour l'espace suisse de formation
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle	FLScol	Français langue de scolarisation
AMAF	Association Amis de l'Afrique Francophone	FMR	Forum des médias romands
AMCOFF	Association des maîtres du cycle d'orientation fribourgeois francophone	FORDIF	Formation en directions d'institutions de formation de la CIIP
AP	Assemblée plénière	FPS	Formation professionnelle suisse
ARE	Assises romandes de l'éducation	FPS	Femmes protestantes en Suisse
AVEC	Apportez votre équipement personnel de communication	FRC	Fédération romande des consommateurs
AVECO	Association valaisanne des enseignants du cycle d'orientation	FRI	Formation, recherche, innovation
BEJUNE	Berne Jura Neuchâtel	GPii	Groupe de pilotage
BSN	Bibliothèque scolaire numérique	GT	Groupe de travail
BuCoSER	Bureau du comité du SER	HarmoS	Harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse
BYOD	Bring Your Own Device	HEP	Haute école pédagogique
CAHR	Conseil Académique des Hautes Écoles Romandes de la formation	IE	Internationale de l'Éducation
CAS	Certificat de formation continue universitaire	ICT	Information and communication technology
DAS	Diplôme de formation continue universitaire	IPES	Institut pour l'évaluation externe des écoles du degré secondaire II
CDIP	Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique	IRD	Institut de recherche et de documentation pédagogique
CE	Comité exécutif	JES	Journée de l'enseignement spécialisé
CERN	Organisation européenne pour la recherche nucléaire	LCH	Dachverband Schweizer Lehrerinnen und Lehrer
CES	Commission de l'enseignement spécialisé SER	LTr	Loi sur le travail
CFC	Certificat fédéral de capacité	MAS	Maîtrise d'études avancées
CFJM	Centre de formation au journalisme et aux médias	MER	Moyens d'enseignement romands
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin	MITIC-TIC	Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication
CLASECO	Conférence latine des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire	OFAS	Office fédéral des assurances sociales
CLEO	Conférence latine de l'enseignement obligatoire	OFCDM	Office fédéral de la communication
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres	OIF	Organisation internationale de la francophonie
CMF	Conseil Média-Formation	OIT	Organisation internationale du travail
COCRE	Commission de coordination de la recherche en éducation de la CIIP	ONG	Organisation non gouvernementale
COFORDIF	Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs-trices d'institutions de formation	ONU	Organisation des Nations unies
CoGes	Commission de gestion SER	OPUC	Orientation professionnelle, universitaire et de carrière
COLANG	Commission langues et échanges de la CIIP	PASEC	Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la confemen
CONFEMEN	Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie	PER	Plan d'études romand
CONUM	Commission pour l'éducation numérique	PER EdNum	PER Education numérique
COPAR	Commission consultative des associations partenaires de la CIIP	PISA	Programme pour le suivi des acquis des élèves
COPEP	Commission pédagogique de la CIIP	PSE	Promotion de la Santé des professionnels de l'École
CORES	Commission des ressources didactiques numériques de la CIIP	RADIX	Réseau suisse d'écoles en santé
CoSER	Comité du SER	RCnum	Référentiel de compétences pour la formation initiale et continue des enseignants dans le domaine de l'éducation numérique
CoVeCo	Commission de vérifications des comptes	RECI	Ressource pour l'égalité des chances et l'intégration
CPA	Coopération pédagogique en Afrique	RIE	Réforme de l'imposition des entreprises
CRCS	Conférence des répondants cantonaux du sport	RN	Ressources numériques
CSEC	Commission de la science, de l'éducation et de la culture	RTS	Radio Télévision Suisse
CSEE	Comité syndical européen de l'éducation	SAEN	Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois
CSFEF	Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation	SG	Secrétaire général
CSG	Conférence des secrétaires généraux	SEFFB	Syndicat des Enseignantes et Enseignants francophones de Formation Berne
CSPS	Centre suisse de pédagogie spécialisée	SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
CSQ	Centrale des syndicats du Québec	SEJ	Syndicat des enseignants jurassiens
CSR	Convention scolaire romande	SELT	Syndicat des Enseignants Laïcs du Togo
CSSS	Commission fédérale sur la sécurité sociale et la santé publique	SER	Syndicat des enseignants romands
CTIE	Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement	SHS	Sciences humaines et sociales
CUA	Conception universelle de l'apprentissage	SLV	Schweizerische Lehrerverein
DDC	Direction du développement et de la coopération	SPFF	Société pédagogique fribourgeoise francophone
D-EDK	Conférence alémanique des directeurs cantonaux de l'instruction publique	SPG	Société pédagogique genevoise
EBENRAIN	Alliance des associations de salariés	SPVal	Société pédagogique valaisanne
ECVET	Système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnelle	SME	Semaine des médias à l'école
EDD	Éducation au développement durable	SNEC	Syndicat national de l'Éducation et de la Culture (RDC)
EFP	Enseignement et formation professionnelles	SNES	Syndicat des enseignements de second degré
ELCO	Enseignement des langues et cultures d'origines	SNUipp	Syndicat national unitaire (français) des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs d'enseignement général de collège
ENAR	Espace numérique d'apprentissage romande	SRL	Semaine romande de la lecture
EPFL	École polytechnique fédérale de Lausanne	SSP	Syndicat des services publics
ESPER	Espace des moyens d'enseignement romands	SSPES	Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire
ETT	Étude sur le temps de travail	SSR	Société suisse de radiodiffusion et télévision
EVOFRA	Veille évolution langue française	UBCS	Union des Banques Cantonales Suisses
		UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
		UNIGE	Université de Genève
		UNSA	Union nationale (française) des syndicats autonomes
		USAM	Union suisse des arts et métiers
		USS	Union syndicale suisse
		VSLCH	Verband Schulleiterinnen und Schulleiter Schweiz
		YES	Young Enterprise Switzerland
		ZEM CES	Centre suisse de l'enseignement secondaire II

EDUCATEUR

www.revue-educateur.ch

11 fois par année
pour vous informer!

Av. de la Gare 40
Case postale 416
1920 Martigny 1
+41 (0)27 723 58 80
secretariat@revue-educateur.net
www.revue-educateur.ch

SER

SYNDICAT DES
ENSEIGNANT·ES
ROMAND·ES

Av. de la Gare 40
Case postale 416
1920 Martigny 1

+41 (0)27 723 59 60
ser@le-ser.ch
www.le-ser.ch